

Rapport annuel d'activités 2017

Baloise Vie Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Sommaire

Sommaire	3
Conseil d'Administration / Membres de la Direction	5
Rapport de gestion	7
1. Évolution de l'activité	8
2. Politique de placements	9
3. Répartition du résultat	9
4. Évènements postérieurs à la clôture	9
5. Gestion des risques	9
6. Activités de recherche et de développement	11
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres	11
8. Informations relatives aux succursales de la Société	11
9. Perspectives	11
Rapport d'audit	13
Comptes annuels	21
Bilan	21
Comptes de profits et pertes	24
Annexe aux comptes annuels	27

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
MEMBRES DE LA DIRECTION**

Conseil d'Administration

Membres de la Direction

Conseil d'Administration

Peter Zutter	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
André Bredimus	Administrateur
Gert De Winter	Administrateur
German Egloff ¹	Administrateur
Andreas Eugster	Administrateur
Daniel Frank	Administrateur-Directeur
Alain Nicolai	Administrateur-Directeur
Henk Janssen	Administrateur
Laurent Heiles	Administrateur-Directeur

Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
Daniel Frank	Administrateur-Directeur
Laurent Heiles	Administrateur-Directeur
Alain Nicolai	Administrateur-Directeur

¹ Décédé le 20 janvier 2018

Rapport de gestion

Assemblée Générale de **Bâloise Vie Luxembourg S.A.**
Société Anonyme

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

Les élections aux Pays-Bas avec l'issue favorable pour le parti des libéraux VVD, celles en France, avançant le promoteur de l'Union européenne Emmanuel Macron, la confirmation en Allemagne d'Angela Merkel, suivie pourtant d'une situation inédite de longues négociations avec les partenaires potentiels d'une «grande coalition» et finalement l'Autriche qui décide de donner la chance au très jeune Sébastien Kurz, leader du parti conservateur ÖVP... ont fait tourner le grand carrousel politique européen en 2017. Par ailleurs, la mise en fonction du Président Trump et le renouvellement du Parlement du Royaume-Uni dans le contexte compliqué du Brexit exigent de l'Europe un positionnement fort et solide.

Sur l'ensemble de l'année 2017, les grands indices européens affichent des croissances remarquables malgré les incertitudes autour des modalités du Brexit. Néanmoins des sujets comme la politique monétaire tout comme l'évolution géopolitique notamment impactent très sensiblement notre actualité.

En attendant, le Grand-Duché profite de ratings stables ainsi que de taux de croissance excellents et poursuit sa politique de modernisation et de diversification de son économie.

Le Commissariat aux Assurances atteste une bonne santé au marché des assurances, secteur qui représente notamment aussi une offre d'emploi très séduisante et performante, contribuant ainsi à une baisse du taux de chômage à Luxembourg.

C'est dans ce climat plutôt favorable que Bâloise a clôturé l'année avec succès.

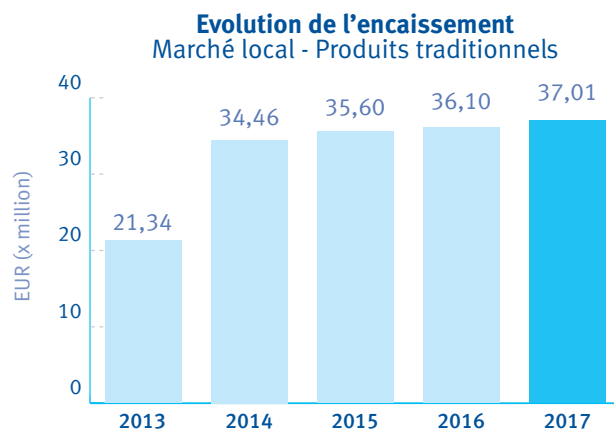
1. Évolution de l'activité

Le chiffre d'affaires total atteint 1 282 millions EUR contre 1 052 millions EUR en 2016, soit une forte croissance de 21,9%.

Evolution de l'encaissement-Les produits traditionnels

Les produits **traditionnels** que nous vendons à des clients individuels, tant sur le marché domestique que dans les régions frontalières via notre réseau local d'agents et de courtiers, nous apportent un chiffre d'affaires de 37,0 millions EUR, soit une augmentation de 2,5% par rapport à 2016.

Les produits d'épargne en taux garanti sont continuellement en baisse. Ce phénomène, lié au contexte des taux d'intérêt historiquement bas, est compensé par notre offre de produits d'épargne en unités de compte. Par ailleurs, l'évolution très favorable des produits d'assurances couvrant les risques biométriques se poursuit avec une croissance de 9,6% par rapport à 2016.

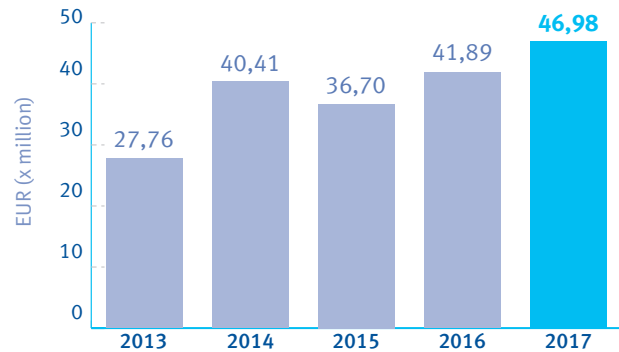


Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – produits traditionnels

Evolution de l'encaissement-Assurance Groupe

Sur le marché de l'Assurance Groupe le chiffre d'affaires en 2017 augmente de 12,1% pour atteindre 47,0 millions EUR. Nous notons que l'encaissement progresse de 13,4% en assurances biométriques et de 11,8% en produits d'épargne. Egalement en Assurance Groupe la tendance vers des produits en unités de compte se confirme.

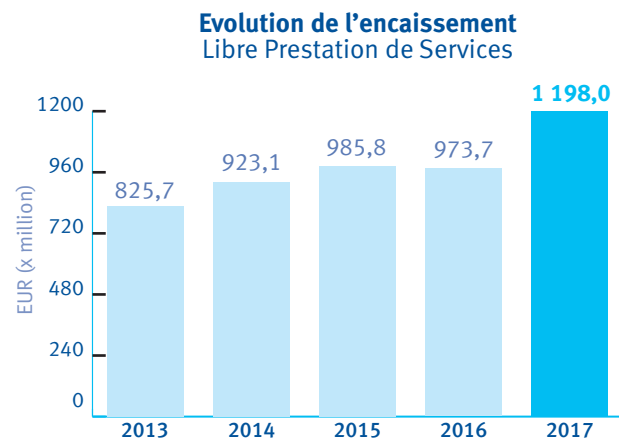
Evolution de l'encaissement Marché local - Assurance Groupe



Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – Assurance Groupe

L'évolution de l'encaissement-Libre Prestation de Services

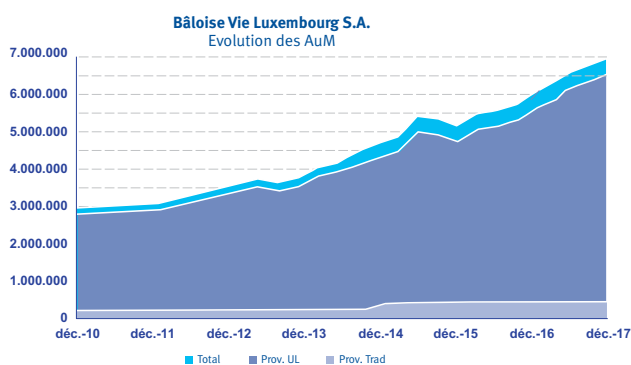
L'encaissement des produits financiers liés à des fonds vendus en Libre Prestation de Services à partir du Luxembourg vers plusieurs pays européens démontre une évolution positive. Ainsi nous passons de 973,7 millions EUR en 2016 à 1 198,0 millions EUR en 2017, d'où cette forte augmentation de 23,0%.



Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices

Evolution des provisions techniques

Les provisions techniques pour les risques de placement qui sont supportés par le preneur d'assurance s'élèvent à 6 870 millions EUR et sont ainsi en progression de 17,3% par rapport à 2016. Les provisions techniques pour les produits traditionnels atteignent près de 489,9 millions EUR, soit une hausse de 6,2%.



Evolution des provisions techniques depuis fin 2010

Valeur marché en millions d'euros	2017	%	2016	%
Immeubles	31,4	5,2%	10,8	1,9%
Actions	22,1	3,7%	19,6	3,4%
Obligations	518,2	86,6%	512,6	89,2%
Senior secured loans	12,0	2,0%	0,0	0,0%
Autres valeurs mobilières à revenu variable	1,6	0,3%	1,6	0,3%
Liquidités	12,9	2,2%	30,2	5,2%
TOTAL	598,2	100,0%	574,8	100,0%

3. Répartition du résultat

Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2017 est de 39 339 941,41 EUR et s'établit comme suit:

• report antérieur:	27 750 092,29
• bénéfice de l'exercice:	11 589 849,12

La proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat disponible se présente donc comme suit:

• paiement d'un dividende de 145,0 EUR aux 54 790 actions:	7 944 550,00
• dotation à la réserve légale:	579 492,46
• report à nouveau:	30 815 898,95

La marge de solvabilité I

La marge de solvabilité I atteint 155,3% contre 155,8% en 2016 et reste quasiment au même niveau (-0,3%).

4. Évènements postérieurs à la clôture

A notre connaissance il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2017.

Le résultat technique de l'année est conforme aux attentes, aucun sinistre important n'a en effet affecté les résultats.

2. Politique de placements

La politique financière est orientée suivant une structure de référence se composant de 4,0% d'immeubles, 6,7% d'actions de fonds et d'autres valeurs mobilières à revenu variable, 84,6% d'obligations, 2,0% de senior secured loans, 2,6% de liquidités et 0,1% de prêts. Au 31 décembre 2017, on observe un dépassement du seuil de référence au niveau des titres obligataires et des immeubles. Le pourcentage des actions est ainsi en dessous des seuils de référence. En 2017, la réduction du portefeuille des obligations a été partiellement réalisée et sera continuée en 2018. La politique financière de 2018 prévoit un taux des immeubles plus élevé.

5. Gestion des risques

Pour la gestion de nos risques, nous appliquons les standards du Groupe appelés «Baloise Group Wide Risk Management Standards». La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques que nous avons identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

› Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques biométriques, le risque de longévité et le risque de réassurance.

- Les risques biométriques (mortalité, longévité, morbidité, ...) et souscriptions (rachats, frais, ...) sont globalement maîtrisés via une politique de souscription adéquate et les tables retenues, ainsi qu'à l'aide d'une analyse régulière de la rentabilité et d'une procédure «product management» qui détermine les différentes étapes à suivre dans le processus du développement ou du renouvellement d'un produit.
- Afin de réduire le risque de longévité nous constituons

des provisions additionnelles.

- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que nous limitons en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en nous associant avec d'autres sociétés du Groupe.

› Les Risques de placement

Les risques de placement détaillés ci-dessous, sont analysés et suivis régulièrement.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs nous permet de réduire considérablement notre exposition aux risques de marché. En plus, nous suivons régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.
- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Nous effectuons le choix des émetteurs et des réassureurs en fonction de leur rating et nous faisons attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

› Les Risques de la Structure Financière

Nous distinguons les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Ayant confié la gestion de nos actifs propres à une filiale du Groupe, nous suivons avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent surtout le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting du Groupe nous suivons mensuellement l'évolution de notre marge de solvabilité

› Les Risques relatifs à l'environnement de l'Entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les événements externes et les investisseurs.

- Comme une grande partie de notre chiffre d'affaires provient de la Libre Prestation de Services, nous assurons une veille sur les changements réglementaires dans les pays dans lesquels nous opérons.
- Les événements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance de l'immeuble que nous détenons. Nous appréhendons principalement ces risques par le truchement de scénarios catastrophes que nous utilisons dans le cadre du Swiss Solvency Test (SST).

› Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- La sécurité informatique se rapporte à la protection des données et de toute l'infrastructure informatique. Nous disposons d'une procédure de sécurité informatique que tous les employés doivent appliquer et nous en suivons mensuellement l'évolution selon les normes ISO 27001.
- Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui nous permettra d'assurer la continuation de nos activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.
- Le principal risque identifié en ressources humaines est la perte de personnel clé. Nous avons mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés ainsi qu'un plan de succession revu annuellement.
- Nos risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions mensuelles, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

› Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières. Afin de garantir la fiabilité de nos informations financières.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, nous commentons non seulement les risques principaux mais aussi les résultats financiers, la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLOAR (Forward Looking Own Risk Assessment).

Afin d'accroître l'efficacité de notre système de gestion la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de notre entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Deux fois par an, un Key Risk Indicator rapport est créé qui permet la prévention des risques.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Une

gouvernance claire pour cet ALCO-RICO définit les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets fixés.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés dans le contexte du pilier II. A cette fin le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

6. Activités de recherche et de développement

› Innovation R&D

Suite à la création d'un poste de Chief Innovation Officer, un programme d'innovation a été lancé afin de transformer la culture et les pratiques de l'entreprise.

Ce programme d'innovation s'articule autour de 3 axes:

- **Culture d'intrapreneuriat: un programme d'évènements a été organisé pour former les collaborateurs au digital. Ces séances d'inspiration ont ensuite permis aux collaborateurs de travailler sur de nouvelles idées pour créer de nouveaux services ou nouveaux produits. Cette approche permet le développement d'une culture intra-entrepreneur.**
- **Lancement de l'iLab: en mars 2017, un lab innovation a été lancé. Cette startup interne a pour objectif de tester des idées, en faire des prototypes et les faire valider par nos clients. Cela participe au changement de méthodes de travail et développer la culture du «Test and Learn».**
- **Startup scouting: un réseau dans le monde des startups a été développé au Luxembourg et en Europe afin de lancer des partenariats et accélérer la transformation digitale de Bâloise.**

Ce programme d'innovation répond à une seule ambition: mieux comprendre et anticiper les besoins de nos clients et leur fournir de nouveaux produits afin de transformer nos services en une expérience unique.

› Digitalisation

Le Groupe Bâloise Luxembourg a continué sa transformation digitale en misant tout d'abord sur le digital comme accélérateur de l'efficacité opérationnelle des processus métiers pour assurer un environnement 100% «open» qui se traduit pour l'utilisateur par une logique entièrement web et intuitive.

En outre, Bâloise a mis en œuvre les premières fonctionnalités de son CRM, qui lui permet de mieux connaître et gérer ses clients et prospects. Enfin, Bâloise a renforcé son marketing social et digital pour augmenter sa notoriété et se rapprocher toujours plus de son marché.

Enfin, Bâloise voit la révolution digitale en cours comme une opportunité d'enrichir sa culture d'entreprise. En se confrontant aux usages et méthodes issus des startups Bâloise irrigue ses modes de travail: plateformes collaboratives, développement agile, esprit d'initiative et accélération des confrontations au marché pour apprendre et adapter.

7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales nous confirmons que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même, ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

8. Informations relatives aux succursales de la Société

Bâloise Vie Luxembourg S.A. ne dispose d'aucune succursale, ni au Grand-Duché de Luxembourg ni en dehors du Grand-Duché.

9. Perspectives

Bâloise continuera à s'investir avec beaucoup de passion dans le développement de notre gamme de produits et services, tout comme l'évolution de nos collaborateurs. La digitalisation et d'autres avancées technologiques sont des leviers forts pour constamment répondre à notre ambition de mettre nos clients au centre de nos préoccupations.

La mise en conformité de nos activités avec les réglementations à venir, comme par exemple GDPR et IDD, exige un investissement important de beaucoup de nos employés. Finalement, ces adaptations très conséquentes se solderont également par une amélioration de notre relation avec nos clients et partenaires.

Nous remercions ainsi tous nos clients et partenaires qui nous font confiance. Notre gratitude va également à nos employés et intermédiaires qui, par leur travail et leur dévouement, nous ont permis de réaliser les bons résultats que nous affichons pour 2017.

Bertrange, le 30 mars 2018



Romain BRAAS

Administrateur-
Directeur Général



Peter ZUTTER

Président du Conseil
d'Administration



Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/luxembourg

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 77.
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Bâloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme
23 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Bâloise Vie Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlement, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Evaluation de la provision d'assurance vie (hors contrats pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance)

Description

La provision d'assurance vie inscrite dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2017 s'élève à EUR 463,5 millions soit 6% du total du bilan ou 63% du total du bilan lorsque sont exclues les provisions techniques relatives à l'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance.

Nous considérons que l'évaluation de la provision d'assurance-vie est une question clé de l'audit dans la mesure où une partie significative (72%) de cette provision concerne des contrats pour lesquels les hypothèses actuarielles relatives aux courbes de taux, aux tables de mortalité et au risque de longévité ont une influence déterminante sur l'évaluation de la dite provision en date de clôture.

Comment nous avons adressé cette question dans notre audit :

Avec l'assistance de nos spécialistes actuaires nous avons principalement mis en œuvre les procédures d'audit suivantes :

- Evaluation du caractère adéquat des méthodes actuarielles utilisées par la Société pour déterminer le montant des provisions mathématiques au 31 décembre 2017.
- Evaluation du caractère approprié des hypothèses et paramètres utilisés dans l'application des méthodes actuarielles utilisées par la Société, plus particulièrement en relation avec les tables de mortalité et les courbes de taux utilisées.

Processus de clôture comptable relative à la valorisation des polices d'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par les preneurs - procédures d'inventaire et de valorisation des actifs.

Description

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux inscrits au bilan de la Société au 31 décembre 2017 s'élèvent à EUR 6.870,1 millions soit 90% du total du bilan.

Nous considérons que le processus de clôture comptable relatif à l'inventaire et à la valorisation des actifs constituant les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux est une question clé de l'audit dans la mesure où :

- une proportion importante d'opérations et de contrôles manuels intervient dans l'établissement de l'inventaire et la valorisation des actifs en regard d'un volume significatif de polices ;
- des actifs non cotés sont inclus dans les polices d'assurance vie (1,3%) et font appel à une procédure d'évaluation et de suivi impliquant une part significative de jugement.



Comment nous avons adressé cette question dans notre audit :

Nos procédures d'audit relatives aux placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux ont notamment inclus :

- Des tests portant sur les procédures et les contrôles périodiques en place au sein de la Compagnie en matière d'inventaire, de réconciliation avec les états des banques dépositaires et de valorisation des actifs sous gestion, afin d'établir que ces procédures et contrôles sont exécutés régulièrement au cours de l'exercice ;
- Des tests de détail portant sur un échantillon de fonds internes collectifs et de fonds dédiés en relation avec la réconciliation des actifs sous-jacents avec les positions communiquées par la banque dépositaire et les sources de valorisation utilisées ;
- Des tests de détail portant sur les polices fonds dédiés souscrites et créées en fin d'exercice et pour lesquels les actifs étaient en cours de transfert à la date de clôture de l'exercice ;
- Des tests portant sur les procédures, les contrôles et la documentation concernant l'incorporation et le suivi d'actifs non cotés dans les fonds dédiés ;
- Des tests de détail portant sur un échantillon d'actifs non cotés présents dans des fonds dédiés en date de clôture en relation avec la permanence des méthodes de valorisation, la mise à jour de la documentation, des données financières et des hypothèses utilisées ;
- Nos échantillons comprennent des éléments sélectionnés sur base aléatoire complétés par des éléments présentant un caractère significatif ;
- Nous avons vérifié que les principes de valorisation utilisés sont en accord avec les dispositions de la loi du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des compagnies d'assurances établies au Luxembourg.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 15 avril 2017 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 2 ans.

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'M' followed by a long horizontal stroke.

Jean-Michel Pacaud

Comptes annuels

Bâloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2017 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Actifs incorporels	3.2, 4		
• Frais d'établissement		3 116	5 488
• Concessions, brevets et licences		5 323 102	5 090 694
• Autres actifs incorporels		952 471	3 333 646
		6 278 689	8 429 828
Placements			
• Terrains et constructions	3.3, 5	1 241 244	1 443 530
• Placements dans des entreprises liées et participations	3.4, 6		
- Parts dans des entreprises liées	6.1	6 278 151	-
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises	6.2	20 300 000	-
• Autres placements financiers	7		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.5	150 464 766	83 955 929
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.6	452 084 665	434 114 652
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		1 621 939	1 650 952
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.6	25 000	25 000
		632 015 765	521 190 063
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux	3.7	6 870 070 166	5 854 495 452
Parts des réassureurs dans les provisions techniques			
• Provision pour primes non acquises		532 233	546 541
• Provision pour sinistres		2 212 776	2 251 346
		2 745 009	2 797 887
Créances	3.8, 8		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		6 760 231	6 851 595
- Sur les intermédiaires d'assurance		1 007 808	245 538
• Créances nées d'opérations de réassurance		60 647	7 256
• Autres créances		12 519 882	10 866 112
		20 348 568	17 970 501

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimé en euros)

ACTIF (SUITE)	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Autres éléments d'actif			
• Actifs corporels	3.3, 9		
- Installations techniques et machines		393	3 037
- Autres installations, outillage et mobilier		161 006	137 726
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		67 084 922	85 428 340
		67 246 321	85 569 103
Comptes de régularisation			
• Intérêts et loyers acquis non échus		7 599 024	7 496 998
• Autres comptes de régularisation	10	4 756 011	4 313 200
		12 355 035	11 810 198
TOTAL DE L'ACTIF		7 611 059 553	6 502 263 032

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimé en euros)

PASSIF	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Capitaux propres	11		
• Capital souscrit		32 680 320	32 680 320
• Réserves			
- Réserve légale	12	2 410 513	1 860 937
- Autres réserves		3 000 000	3 000 000
• Résultats reportés		27 750 092	24 430 847
• Résultat de l'exercice		11 589 849	10 991 521
		77 430 774	72 963 625
Provisions techniques	3.9		
• Provision pour primes non acquises	3.9.1, 18.1	3 541 597	3 749 274
• Provision d'assurance-vie	3.9.2, 18.2	463 537 956	435 638 457
• Provision pour sinistres	3.9.3, 18.3	21 127 953	20 295 233
• Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	3.9.4, 18.4	1 727 668	1 824 498
		489 935 174	461 507 462
Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	3.9.5, 18.5	6 870 070 166	5 854 495 452
Provisions pour autres risques et charges	3.10		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		7 607	6 830
• Provisions pour impôts		2 066 458	1 342 886
• Autres provisions		4 930 664	4 602 695
		7 004 729	5 952 411
Dettes	3.11, 8, 13		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		151 598 289	96 857 975
• Dettes nées d'opérations de réassurance		5 519 241	5 002 710
• Dettes envers les établissements de crédit		317 706	98 408
• Autres dettes dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		5 409 819	2 285 398
		162 845 055	104 244 491
Comptes de régularisation	3.12	3 773 655	3 099 591
TOTAL DU PASSIF		7 611 059 553	6 502 263 032

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2017 (exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE	Notes	2017 EUR	2016 EUR
	14		
Primes acquises, nettes de réassurance			
• Primes brutes émises	14, 15	1 281 960 518	1 051 673 787
• Primes cédées aux réassureurs	14	(5 446 855)	(4 905 082)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises			
- Montant brut	18.1	207 677	228 844
- Part des réassureurs	14	(14 308)	(15 649)
		1 276 707 032	1 046 981 900
Produits des placements			
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		572 832	569 365
- Produits provenant d'autres placements		13 761 103	13 601 254
- Reprises des corrections de valeur sur placements		373 774	676 238
- Profits provenant de la réalisation de placements		3 925 973	4 065 347
		18 633 682	18 912 204
Plus-values non réalisées sur placements		217 433 693	220 749 249
Autres produits techniques, nets de réassurance	16	11 672 158	10 143 822
Charge des sinistres, nette de réassurance			
• Montants payés			
- Montants bruts		(397 022 895)	(363 131 495)
- Part des réassureurs	14	1 276 767	1 327 469
• Variation de la provision pour sinistres			
- Montants bruts	18.3	(832 720)	(1 249 189)
- Part des réassureurs	14	(38 570)	(18 679)
		(396 617 418)	(363 071 894)
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	18.6		
• Provision d'assurance-vie			
- Montant brut	18.2	(26 964 229)	(27 918 916)
• Autres provisions techniques, nettes de réassurance		(1 015 477 884)	(819 399 488)
		(1 042 442 113)	(847 318 404)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE (suite)	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	19	(936 675)	(1 483 495)
Frais d'exploitation nets			
• Frais d'acquisition	20	(22 306 801)	(21 140 441)
• Frais d'administration	3.2, 3.14	(17 508 906)	(14 560 521)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	14	1 148 957	717 403
		(38 666 750)	(34 983 559)
Charges des placements			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(6 267 617)	(5 064 436)
• Corrections de valeur sur placements		(526 387)	(693 821)
• Pertes provenant de la réalisation des placements		(790 368)	(1 330 586)
		(7 584 372)	(7 088 843)
Moins-values non réalisées sur placements		(23 423 082)	(30 262 194)
Autres charges techniques, nettes de réassurance	17	(2 109 800)	(712 540)
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	3.13	(2 682 940)	(2 911 064)
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE		9 983 415	8 955 182

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE NON TECHNIQUE	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Résultat du compte technique		9 983 415	8 955 182
Produits des placements alloués transférés du compte technique	3.13	2 682 940	2 911 064
Autres charges y compris les corrections de valeur		(168)	(13 562)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		12 666 187	11 852 684
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(1 076 338)	(861 163)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		11 589 849	10 991 521

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels

Bâloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

Note 1-Généralités

Bâloise Vie Luxembourg S.A. (la «Société») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme, en date du 6 mai 1996.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans la branche Vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

Note 2-Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Vie Luxembourg S.A. est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

Note 3-Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes:

3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non-réalisées sont enregistrés dans les comptes profits et pertes.

3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux%
concessions, brevets et licences	10 à 25%
autres actifs incorporels	20%

Les autres actifs incorporels sont composés du goodwill résultant de l'acquisition de P&V Assurances S.C.R.L. en 2014. Au cours de l'exercice 2017, la durée d'amortissement a été réduite de 10 ans à 5 ans avec effet rétroactif. L'impact sur les états financiers de ce changement dans la durée d'amortissement des autres actifs incorporels se traduit par une charge d'amortissement supplémentaire de 1 900 000 EUR portée au compte de profits et pertes de l'exercice dans le poste des «Frais d'administration».

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.3 Terrains et constructions-Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux%
constructions	2 à 10%
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25%
matériel informatique	20 à 25%

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées et participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de correction de valeur quand leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice, estimée par le Conseil d'Administration, est inférieure à leur valeur d'acquisition et considérée comme durable.

3.5 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.6 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants:

- L'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.
- L'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.

Au 31 décembre 2017, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à 23 423 175 EUR (31.12.2016: 26 065 433 EUR) et à 2 325 544 EUR (31.12.2016: 1 667 660 EUR).

Pour l'exercice 2017, l'amortissement des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à 1 432 558 EUR (31.12.2016: 1 556 975 EUR) et 173 739 EUR (31.12.2016: 147 986 EUR).

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan: ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2017, la Société n'a pas constitué de corrections de valeur.

3.7 Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur actuelle à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur actuelle correspond soit à la valeur boursière du placement soit à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

3.8 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.9 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

3.9.1 Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

3.9.2 Provision d'assurance-vie

La provision d'assurance-vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de la Société, nets des primes futures, est calculée séparément pour chaque contrat sur base des tables de mortalités admises au Luxembourg. Les principales hypothèses retenues pour le calcul des provisions d'assurance-vie sont les suivantes:

- Tables de mortalités pour les tarifs principaux: H 59-63; HS 68-72; HD 68-72; HFR 68-72; GBM 76-80; GBM 85-90; GBM 90-95, GBM 1995-2000, GBM 2003-2008; GBM 2008-2013; MR et FR; tables prospectives TGH-TGF 2005; TABLES Assuralia 2003-2007.
- Pour les assurances classiques, le taux d'intérêt technique est au maximum égal au taux technique autorisé lors de la souscription du contrat; pour les bons d'assurance, il s'élève au taux nominal du bon.
- Pour les assurances de type Universal Life, le taux d'intérêt technique est égal à 0 et applicable à toutes les primes payées par le souscripteur.
- Les provisions sont évaluées dans la devise du contrat.

3.9.3 Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent du calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

3.9.4 Provision pour participations aux bénéfices et ristournes

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel des primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

3.9.5 Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance-vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

3.10 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, qui à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

3.11 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3.12 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

3.13 Produits des placements alloués transférés du compte technique

Les produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance-vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

3.14 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéfices et des ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

3.15 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Note 4-Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Frais d'établissement	Concessions, brevets et licences	Autres actifs incorporels	Total	Total
	2017 EUR	2017 EUR	2017 EUR	2017 EUR	2016 EUR
Valeur brute au 01.01	270 487	16 040 464	4 762 352	21 073 303	18 937 719
Entrées de l'exercice	-	2 201 704	-	2 201 704	2 135 584
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	270 487	18 242 168	4 762 352	23 275 007	21 073 303
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(264 999)	(10 949 770)	(1 428 706)	(12 643 475)	(10 498 290)
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	(2 372)	(1 969 296)	(2 381 175)	(4 352 843)	(2 145 185)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(267 371)	(12 919 066)	(3 809 881)	(16 996 318)	(12 643 475)
Valeur nette au 31.12	3 116	5 323 102	952 471	6 278 689	8 429 828

Note 5-Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains	Constructions	Total	Total
	2017 EUR	2017 EUR	2017 EUR	2016 EUR
Valeur brute au 01.01	535 181	5 848 857	6 384 038	6 384 038
Entrées de l'exercice	-	-	-	-
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	535 181	5 848 857	6 384 038	6 384 038
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(4 940 508)	(4 940 508)	(4 607 062)
Corrections de valeur de l'exercice	-	(202 286)	(202 286)	(333 446)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	(5 142 794)	(5 142 794)	(4 940 508)
Valeur nette au 31.12	535 181	706 063	1 241 244	1 443 530

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

La valeur actuelle des terrains et constructions s'élève à 10 807 000 EUR et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) brut avant frais de transaction en décembre 2017 pour l'immeuble St. Esprit et en décembre 2016 pour l'immeuble Bonnevoie.

Note 6-Placements dans des entreprises liées

6.1 Parts dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.17 EUR	Résultat de l'exercice 2017 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2017 EUR
Bâloise Luxembourg Real Estate S.A.	66,67%	9 208 253	(33 642)	Bertrange (Luxembourg)	6 278 151
Total					6 278 151

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2017 et sont présentés sous les standards Lux Gaap.

Les mouvements des parts dans des entreprises liées de l'exercice se présentent comme suit:

	2017 EUR
Valeur brute au 01.01.	-
Entrées de l'exercice	6 278 151
Sorties de l'exercice	-
Valeur brute au 31.12.	6 278 151
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	-
Corrections de valeur de l'exercice	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.	-
Valeur nette au 31.12.	6 278 151

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit:

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux%	Intérêts courus EUR EUR
Bâloise Luxembourg Real Estate S.A.	12 800 000	12 800 000	5 ans	1,25%	62 685
Bâloise Luxembourg Real Estate S.A.	7 500 000	7 500 000	inférieure à 1 an	0,75%	22 038
		20 300 000			84 723

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation.

Note 7-Autres placements financiers

La valeur actuelle au 31 décembre 2017 des autres placements financiers est la suivante:

	Valeur actuelle 31.12.2017 EUR	Valeur actuelle 31.12.2016 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	154 840 511	88 032 057
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	518 177 757	512 618 160
Autres prêts	1 621 939	1 650 952
Dépôts auprès des établissements de crédit	25 000	25 000

Certaines obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, sont comptabilisées à une valeur comptable supérieure à la valeur actuelle au 31 décembre 2017. La valeur comptable n'a pas été ajustée car la perte de valeur n'a pas été jugée durable.

	Valeur actuelle 31.12.2017 EUR	Valeur comptable 31.12.2017 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	28 511 569	30 116 950

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titres est déterminée comme suit:

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Note 8-Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Entreprises liées 31.12.2017 EUR	Entreprises liées 31.12.2016 EUR
Créances		
• Autres créances	501 695	2 289 460
Dettes		
• Dettes nées d'opérations de réassurance	3 240 404	2 485 913
• Autres dettes	2 078 401	687 741

Note 9-Actifs corporels

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Total 2017	Total 2016
	EUR	EUR	EUR	EUR
Valeur brute au 01.01	498 798	486 211	985 009	1 010 235
Entrées de l'exercice	-	72 213	72 213	103 621
Sorties de l'exercice	-	(27 827)	(27 827)	(128 847)
Valeur brute au 31.12	498 798	530 597	1 029 395	985 009
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(495 761)	(348 485)	(844 246)	(848 418)
Sorties de l'exercice	-	22 262	22 262	80 949
Corrections de valeur de l'exercice	(2 644)	(43 368)	(46 012)	(76 777)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(498 405)	(369 591)	(867 996)	(844 246)
Valeur nette au 31.12	393	161 006	161 399	140 763

Note 10-Autres comptes de régularisation

Les autres comptes de régularisation sont essentiellement composés de montants à recevoir correspondant aux commissions et aux frais de gestion sur encours prélevés dans les fonds internes et les fonds dédiés des contrats en unités de compte, ainsi que des charges payées d'avance et des produits à recevoir.

Note 11-Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit:

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Au 31.12.2016	32 680 320	1 860 937	3 000 000	24 430 847	10 991 521	72 963 625
Affectation du résultat 2016(*)						
• Dividende	-	-	-	-	(7 122 700)	(7 122 700)
• Réserve légale	-	549 576	-	-	(549 576)	-
• Résultats reportés	-	-	-	3 319 245	(3 319 245)	-
Résultat 2017	-	-	-	-	11 589 849	11 589 849
Au 31.12.2017	32 680 320	2 410 513	3 000 000	27 750 092	11 589 849	77 430 774

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 avril 2017

Au 31 décembre 2017, le capital souscrit de 32 680 320 EUR et libéré à concurrence de 32 680 320 EUR est représenté par 54 790 actions sans désignation de valeur nominale.

Note 12-Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

Note 13-Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

Note 14-Résultats de l'activité d'assurance-vie

La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance-vie peut être présentée comme suit:

	Assurance directe 2017 EUR	Assurance directe 2016 EUR
Primes individuelles	1 234 984 622	1 009 780 629
Primes au titre de contrats de groupe	46 975 896	41 893 158
Primes périodiques	63 199 384	58 829 539
Primes uniques	1 218 761 134	992 844 248
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	18 667 990	16 762 071
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	53 377 994	58 853 175
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	1 209 914 534	976 058 541
Solde de réassurance	(3 074 009)	(2 894 538)

Note 15-Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit 1 281 960 518 EUR se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits:

Souscription dans un autre Etat membre de l'EEE	2017 EUR	2016 EUR
- Allemagne	12 581 426	5 913 372
- Belgique	160 462 528	119 606 059
- Espagne	24 274 631	72 462 331
- Finlande	200 000	42 086
- France	445 878 409	118 071 586
- Grande-Bretagne	31 094 304	7 172 068
- Irlande	-	243 469
- Islande	10 000	10 000
- Italie	119 521 224	130 035 096
- Luxembourg	116 242 071	201 888 514
- Malte	60 369	-
- Norvège	-	721 565
- Pays-Bas	17 420 711	15 454 332
- Pologne	3 305 016	24 069 187
- Portugal	350 118 322	354 314 258
- Autres pays	1 536	1 535
Souscription hors EEE	789 971	1 668 329
TOTAL	1 281 960 518	1 051 673 787

Note 16-Autres produits techniques, nets de réassurance

Les produits techniques, nets de réassurance, consistent essentiellement dans des revenus de gestion d'assurance groupe, des frais de rétrocession reçus et de la reprise de provisions pour risques et charges.

Note 17-Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les charges techniques, nettes de réassurance, consistent essentiellement dans des différences de paiement et des régularisations de soldes clients.

Note 18-Variation des provisions techniques

18.1 Variation de la provision pour primes non acquises

	2017 EUR	2016 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice	3 749 274	3 978 118
Variation de la provision	(207 677)	(228 844)
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice	3 541 597	3 749 274

18.2 Variation de la provision d'assurance-vie

	2017 EUR	2016 EUR
Provision d'assurance-vie au début de l'exercice	435 638 457	406 236 046
Variation de la provision d'assurance-vie (note 18.6)	26 964 229	27 918 916
Participations aux bénéfices et ristournes: dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 19)	935 270	1 483 495
Provision d'assurance-vie à la fin de l'exercice	463 537 956	435 638 457

18.3 Variation de la provision pour sinistres

	2017 EUR	2016 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice	20 295 233	19 046 044
Variation de la provision	832 720	1 249 189
Provision pour sinistres à la fin de l'exercice	21 127 953	20 295 233

18.4 Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes

	2017 EUR	2016 EUR
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes au début de l'exercice	1 824 498	1 884 157
Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéfices (note 18.6)	(96 830)	(59 659)
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes à la fin de l'exercice	1 727 668	1 824 498

18.5 Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

	2017 EUR	2016 EUR
Provisions techniques au début de l'exercice	5 854 495 452	5 035 036 305
Variation de la provision (note 18.6)	1 015 574 714	819 459 147
Provisions techniques à la fin de l'exercice	6 870 070 166	5 854 495 452

18.6 Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance

	2017 EUR	2016 EUR
Variation de la provision d'assurance-vie		
• Montant brut (note 18.2)	(26 964 229)	(27 918 916)
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance		
• Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance (note 18.5)	(1 015 574 714)	(819 459 147)
• Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéfices (note 18.4)	96 830	59 659
	(1 015 477 884)	(819 399 488)
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	(1 042 442 113)	(847 318 404)

Note 19-Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance

	2017 EUR	2016 EUR
Montants payés	(1 405)	-
Dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 18.2)	(935 270)	(1 483 495)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	(936 675)	(1 483 495)

Note 20-Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à 16 427 693 EUR (2016: 16 266 389 EUR) et est repris dans le poste «frais d'acquisition».

Note 21-Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2017 s'est élevé à 166, y compris les personnes ayant un contrat de travail avec la Société et sa société sœur Bâloise Assurances Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes:

Catégories	Nombre de personnes 2017	Nombre de personnes 2016
Cadres dirigeants	2	2
Employés	164	152
TOTAL	166	154

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit:

	2017 EUR	2016 EUR
Salaires et traitements	9 680 585	8 876 988
• <i>dont rémunérations ordinaires</i>	8 445 659	7 795 284
• <i>dont gratifications extraordinaires non périodiques</i>	1 206 345	1 074 817
• <i>dont rémunérations des administrateurs</i>	28 581	6 887
Charges sociales	1 039 545	911 283
• <i>dont pensions</i>	693 972	630 866
Autres charges du personnel	627 675	539 940
TOTAL	11 347 805	10 328 211

En 2017, les frais du personnel mis à disposition par Bâloise Assurances Luxembourg S.A. concernant les autres charges du personnel s'élèvent à 24 558 EUR (2016: 8 685 EUR).

Note 22-Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pensions à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2017 se décomposent ainsi:

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	798 644

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à 28 580 EUR.

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

Note 23-Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

L'ensemble des honoraires à payer par la Société au Réviseur d'entreprises agréé se présente comme suit:

	2017 EUR	2016 EUR
Honoraires d'audit	97 061	88 237
Honoraires fiscaux	84 566	44 831
Autres honoraires	22 059	1 591
	203 686	134 659

Les autres honoraires correspondent pour l'exercice 2017 à des services d'assistance dans le cadre de la documentation des prix de transfert.

Note 24-Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2017, la Société a des engagements de 9 063 EUR portant sur un contrat de bail sur immeuble, de 96 648 EUR portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats, de 478 589 EUR portant sur un contrat de crédit-bail sur matériel informatique et de 242 200 EUR portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules.

La Société a émis des garanties bancaires qui s'élèvent à 25 000 EUR au 31 décembre 2017.

Note 25-Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du Groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.



www.baloise.lu

**Groupe Baloise Assurances
à Luxembourg**

**Baloise Vie Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B 54 686
Société de droit luxembourgeois
au capital social de 32 680 320 EUR**

**Siège social:
23, rue du Puits Romain, Bourmicht
L-8070 Bertrange**